



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

presse

Question écrite n° 107666

Texte de la question

M. François Liberti attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation de la presse écrite de notre pays. Aujourd'hui, la crise sans précédent qui la frappe prend un tour dangereux pour l'information et la démocratie. Elle touche des journaux à forte identité, porteurs de débats d'idées et d'une forte valeur ajoutée à l'information. Mais, plus généralement, tous les journaux d'information générale et politique connaissent des difficultés pour équilibrer leur économie. Afin de faire face à cette situation, les entreprises de presse prennent en permanence des initiatives, mais ne sont pas en mesure de renforcer leurs équipes afin d'améliorer les contenus et s'ouvrir à un lectorat plus large. Certains titres indépendants vont jusqu'à appeler leurs lecteurs à la souscription financière afin de pérenniser leur mission d'information. Ces actes civiques, accomplis par des personnes attachées au pluralisme de la presse et des médias, équivalent au versement de soutien aux associations, aux partis politiques et aux syndicats et participent au soutien de l'économie en permettant le maintien de l'emploi dans les entreprises de presse ainsi que les nombreux emplois induits. Aussi, il lui demande s'il ne devient pas nécessaire de valoriser ces souscripteurs et ceux qui, par un engagement du Gouvernement à leur octroyer une déduction fiscale, accompliraient ce geste.

Données clés

Auteur : [M. François Liberti](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107666

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10959